

**COMPTE-RENDU
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 1^{er} OCTOBRE 2015**

Etaient présents :

M. Armand Christian, Maire, Président de séance,
Mmes Blanc Dominique, Ferrollet Françoise, MM. Debard Jérémie, Lévrier Bernard, adjoints
Mmes Barrilliet Annick, Decombaz Marielle, Hugon Denise, Pensec Catherine,
MM. Blanc Alain, Blanc Jérémie, Desmaris Christian, Girod Claude, Conseillers Municipaux.

Absents excusés :

Mme Surgand Marie-Odile (pouvoir à Mme Blanc Dominique), MM. Davis Andrew,
Peray Pierre-Alain (pouvoir à M. Armand Christian), Piberne Olivier (pouvoir à M. Blanc Jérémie),

Absents : Mme Bossy Virginie, M. Prieur Sébastien

Suite à une demande Monsieur Blanc Jérémie, lors du dernier Conseil Municipal, Monsieur le Maire l'informe que l'entretien des espaces extérieurs de l'ancienne école de Logras est à la charge de SEMCODA. Un courrier a été fait à l'agence de Saint Genis Pouilly pour lui demander de réaliser au plus vite cet entretien.

1. Mme Hugon Denise est élue secrétaire de séance à l'unanimité.

2. Le Compte-rendu du Conseil Municipal du 10 septembre 2015 est approuvé à l'unanimité.

3. POINTS DIVERS

3.1. ECOLE – RYTHMES SCOLAIRES -COLLEGE – GYMNASSE

3.1.1. ECOLE

3.1.1.1. Exercice d'évacuation du 21/09/2015 : sortie et rassemblement très rapide des enfants sur le « city-stade ». Reste à régler le problème de l'alarme extérieure.

3.1.2. RYTHMES SCOLAIRES – CLSH

3.1.2.1. Compte-rendu de la réunion publique du 28/09/2015.

L'exposé du directeur du centre n'a amené aucune question de la part de la trentaine de parents présents dont 2 de Saint Jean de Gonville.

3.1.3. COLLEGE

3.1.3.1. Effectif commune par commune

	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014 effectif à utiliser pour budget 2014	2014/2015 effectif à utiliser pour budget 2015
	a	b	c	d	f	i
Challex	45	44	43	40	39	35
Collonges	76	80	96	110	126	115
Farges	49	46	48	44	45	45
Péron	116	121	124	110	112	122
Pouigny	28	32	36	44	37	39
Saint-Jean	40	51	48	52	59	56
Thoiry	161	172	172	178	166	163
autres	4	8	6	8	1	1
TOTAL	519	554	573	586	585	576

	Effectif brut 2015/2016	correction	Effectif à Utiliser pour Budget 2016	Effectif corrigé Evolution/ Année précédente	Evolution/ Année d'ouverture
			j	j/i	j/a
Challex	33		33	- 6,06 %	- 26,67 %
Collonges	105		105	- 9,52 %	38,16 %
Farges	49		49	8,16 %	0 %
Péron	117		117	- 4,27 %	0,86 %
Pougny	34	2	36	- 8,33 %	28,57 %
Saint-Jean	63	1	64	12,50 %	60,00 %
Thoiry	179	3	182	10,44 %	13,04 %
autres	15	-6	9	88,89 %	125,00 %
TOTAL	595		595	3,19 %	14,65 %

3.2. VOIRIE – ORDURES MENAGERES

3.2.1. Point sur les travaux commandés avec le Marché à Bon de Commande.

L'entreprise Eiffage interviendra lors des vacances de la Toussaint sur Péron, pour les travaux suivants :

- * Caniveaux grilles sur la Vie de l'Etraz et les Châtelains,
- * reprise d'épaulement route de Pougny,
- * reprise d'affaissements divers route de Lyon,
- * réfection du carrefour au chemin d'accès à la compostière.

Pour ce dernier, la voie de circulation sera fermée. La société AWT exploitant de la compostière a été informée et les agriculteurs exploitants le secteur le seront également.

3.2.2. Compte-rendu de la réunion avec Eiffage pour la création d'un chemin piéton de la route des Jeunes à l'école

Un devis a été réalisé par la société Eiffage dans le cadre du marché à commandes pour un montant de 11 560,28 €.

Il est proposé de donner une suite favorable à ce devis. La demande de prolongement du trottoir étant un sujet régulièrement abordé par le conseil d'école et sollicité par de nombreux usagers.

3.3. BUDGET

3.3.1. Ligne de trésorerie

En caisse le 28 septembre : 184 435,63 €

A ce jour, nous n'avons pas utilisé la ligne de trésorerie

3.3.2. Réalisation du budget investissement

Tiers	Objet	Réalisé
HYDRETUDES	acompte 3 et solde Phase AVP (50%) étude hydraulique RU PERON	2 762,40
SIGNAUX GIROD	30 panneaux signalisation 20 plaques fontaine 2 miroirs 4 panneaux chantier	3 217,22
ACODIS	Ensemble table-bancs pique-nique Place Ecole Champ Fontaine	664,32
DESCOURS ET CABAUD	9 bacs LABO 5.7 L local entretien Centre socio-éducatif	1 075,20
DELAGRAVE	4 tabourets 46 cm 2 tubes jaune-2 tube rouge école Champ Fontaine	147,46
NEWART	2 stores "MARQUISES" grenat onyx lux 3000x4500 toile vert 6005 terrasse AUBERGE	10 416,66
DESCOURS ET CABAUD	Machine à laver FMF7125W local de voirie	359,88
SAS SNAL	3 sèche-mains OURAGAN manuel blanc Centre socio-éducatif	772,20
PERAY DAVID Electricité	alimentation électrique 2 stores terrasse auberge F201508062/18.8.15	1 013,46
LEMAN HOME CONFORT	2 stores GRIESSER soloroll classe maternelle PS+MS+GS Centre socio-éducatif	2 229,60
PERAY DAVID Electricité	création nouveaux circuits électriques classe CME + bibliothèque Centre socio-éducatif	1 848,19
SARL SETO	Certificat n°8 /DGD lot 14 chauffage plomberie construction maison des sociétés	5 327,60
		29 834,19

3.3.3. Subventions et Dotations

3.3.3.1. Courriel du Conseil Départemental nous informant de la prise en charge de l'avenant pour la création du chemin non réalisé lors des travaux du remembrement

3.4. NOUVEAU CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

3.4.1. Présentation de la nouvelle convention présentée par Dynacité.

Accord à l'unanimité du Conseil Municipal.

Mme Pensec indique que ces remarques n'ont pas été prises en compte concernant la circulation des enfants par rapport à la cantine. M. le Maire lui répond que le dossier a été validé et amendé par Familles Rurales tout au long des diverses étapes de montage du dossier. La dernière version au stade APD sera transmise à Mme Pensec.

3.5. BATIMENTS COMMUNAUX

3.5.1. Points sur les dossiers d'Agenda d'accessibilité programmé pour les bâtiments recevant du public.

Tous les dossiers ont été transmis à la Préfecture avant le 27 septembre, date butoir.

Des dérogations ont été demandées pour le vestiaire de foot (vétusté), le local de la pétanque (vétusté), l'accès de l'arrière de l'école (projet d'agrandissement) et le Centre de Loisirs (projet à l'ancienne Mairie-Ecole).

3.5.2. Compte-rendu de la réunion avec Mme Comet de la Région, Ms Collet et Laurent au sujet du Gralet.

La Région n'a pas de lignes budgétaires pour subventionner des travaux de mises en conformité, sa seule intervention concerne le tourisme et à ce titre, Mme Comtet nous engage à réfléchir au devenir des 2 chalets.

3.6. CONTENTIEUX

3.6.1. Présentation du mémoire en réponse n° 2 de l'avocat de Mme Goldschmidt/M. Melo pour le dossier de M. TAGG.

3.6.2. Présentation du recours gracieux présenté par M. et Mme Ménard.

3.7. AMENAGEMENT DU CIMETIERE

3.7.1. Présentation de nouvelles propositions du bureau « Les Architectes du Paysages ».

Avant de soumettre au vote, lors du prochain Conseil Municipal, la dernière proposition du bureau « Les Architectes du Paysages », M. le Maire doit se renseigner sur le type de maquette 3D proposé.

4. COMPTE-RENDU COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

4.1. CCPG

4.1.1. Compte-rendu du Conseil Communautaire du 24/10/2015.

Le Conseil Communautaire a approuvé la proposition de modification du ramassage des ordures ménagères.

Le ramassage en porte à porte sera progressivement abandonné pour passer aux conteneurs enterrés ou semi-enterrés.

La CCPG prendra à sa charge l'enfouissement des containers pour le tri sélectif.

La déchetterie de Péron sera agrandie et 3 nouvelles déchetteries vont être programmées sur le Pays de Gex.

4.1.2. Les comptes rendus des diverses compétences seront présentés en fonction des présents aux réunions.

Commission Eau & Assainissement du 23/09/2015

Plusieurs attributions de marchés de travaux.

Egalement, a été faite la présentation du rapport prix et qualité des services de l'eau et de l'assainissement avec quelques chiffres clés. A noter le rendement du réseau AEP de 72% inférieur au rendement contractuel du délégataire. Des pénalités seront appliquées.

A noter également la fin d'année 2015 au cours de laquelle les élus communautaires devront faire un choix sur le futur mode de gestion des services : en régie ou délégation de service public.

4.1.3. Lancement du Comité de Pilotage pour les continuités écologiques (coupures vertes).

4.1.4. Compte-rendu du 3^{ème} séminaire pour le Projet Territoire du 29/09/2015.

5. COMPTE-RENDU COMMISSIONS COMMUNALES

5.1. URBANISME

5.1.1. Compte rendu de la réunion du 01/09/2015

Déclarations Préalables

- AEBY Roland – 239 Rue des Bouvreuils à Péron – Parcelles C1905, C1906 – Zone U
Construction Gazebo + jacuzzi sur dalle béton – Avis favorable
- DA SILVA Miguel – 228 Rue du Branlant à Logras – Parcelle F2471 – Zone 1AU2
Installation d'un portail coulissant automatique en inox blanc 5.6 m × 1.4 m – Avis favorable
- BOURGEOIS Dan – 186 Chemin du Molard à Greny – Parcelles D547, D548 et D549 – Zone U
Construction d'un abri voiture L 3.3 × 14.0 × H 3.5 m + Installation de clôture en panneaux grillagés soudés.
Avis favorable

5.1.2. Compte rendu de la réunion du 15/09/2015

Déclarations Préalables

- BOZZINI-BONFANTI Manuela – 169 Route de la Combe – Parcelle C1438 – Zone U
Fermeture garage, pose d'une fenêtre et réfection du crépi – Avis favorable
- RODRIGO MATOS Helder – 63 Chemin du Ruthet – Parcelle C1225 – Zone U
Modification façade : fermeture des pavés de verre – Avis favorable

Permis de Construire

- GAGGINI Didier – 184 Chemin du Molard à Greny – Parcelle D548 – Zone U
Création d'un garage de 37 m² toiture végétale, remplacement d'une porte d'entrée par une fenêtre, remplacement porte de garage par une porte d'entrée et agrandissement de six fenêtres – Avis favorable

5.2. ASSOCIATION

5.2.1. Assemblée Générale du Sou des Ecoles du 29/09/2015.

27 familles représentées avec de nouveaux parents

- le bilan financier de l'année est négatif de 3097 € à cause du loto qui a subi un problème de date, une autre sera choisie au calendrier des fêtes. Les finances de l'association restent excédentaires.

Les manifestations sont toutes reconduites, et le Sou des Ecoles va aider la classe CLIS de Péron en finançant un stage d'équithérapie au centre équestre de Logras.

Le tiers du bureau a été renouvelé et le président reste en place.

6. COURRIER

6.1. Courrier du club de pétanque concernant son local

L'association demande une subvention de 5 000 € pour acheter un chalet appartenant à la commune de Collonges pour une installation sur le stabilisé du terrain de foot, comme actuellement. La commission urbanisme devra réfléchir à cette installation.

7. DIVERS

7.1. Participation de la commune à une démarche intercommunale initiée par le SIIF pour essayer de pallier les problèmes de dégradations des chemins lors de l'exploitation des bois, accord à l'unanimité du Conseil Municipal.

7.2. Information sur l'organisation du cross du collège le 16/10/2015 au matin avec la participation des élèves du collège et primaire. Les voies de circulation seront fermées de 08h45 à 13h30.

Un mot d'information sera diffusé dans les carnets des enfants, affiché à l'école et sur le site Internet de la commune.

7.3. Prochain Conseil Municipal le 5/11/2015.

7.4. La cérémonie du 11 novembre aura lieu à Péron.

FIN DE LA SEANCE 22h.20